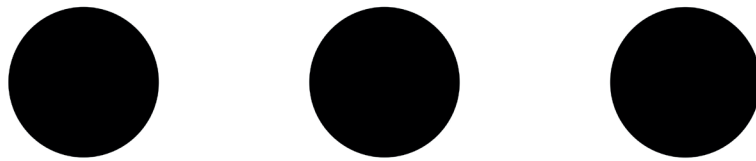


WAMIKSVK

Pourquoi existe-t-il toujours des architectes ?



**NANTES**

**2023**

Aurélien Bouzanne Des Mazery - Cathelle Cichy - Benjamin Gallis - Victor Isaac - Anas  
Jebbari - Noé Joly - Léo Lardeux - Matthis Mercier - Eloi Pichot- Tanguy Richard - Lise Vinat

<i>Pourquoi existe-t-il toujours des architectes ?</i>	<b>5</b>
Tentative de définition d'architecture	<b>7</b>
Les études d'architecture : la nécessité d'un temps long	<b>9</b>
Sortir de l'école d'architecture ... pour être architecte en agence d'architecture ?	<b>13</b>
L'architecture dans la société	<b>19</b>
Positionnement de l'architecture de demain	<b>23</b>
La place du militantisme dans la pratique architecturale Architecture en lutte	<b>27</b>
Et la construction de la ville devint un processus démocratique ...	<b>31</b>

# Pourquoi existe-t-il toujours des architectes ?



Une question si simple à la première lecture ne devrait pourtant pas nous laisser aussi hagard.e.s. Étudiant.e.s en architecture, nous devrions être en mesure d'y répondre aisément. Pourquoi existe-t-il encore des architectes ? En réalité, nous n'en savons rien. Ou du moins pas grand-chose. Alors formulons autrement la question : Quel.le.s architectes voulons-nous être ? Comment le devenir ? Dans quel monde voulons-nous exercer notre métier ? Comment nous, étudiant.e.s en école d'architecture, nous en sommes venu.e.s à nous poser de telles questions ?

Le manque de moyens et de ressources financières et humaines dans notre école, un avenir post-diplôme, social et environnemental qui nous laisse plus que perplexe, la culture de la charrette toujours présente et une pédagogie qui en pâtie, voilà les motivations tant nationales que locales, qui, dans le sillage de l'ENSA Normandie et avec les dix-huit autres écoles d'architecture, nous ont fait nous mobiliser. Assemblées-générales, tables-rondes, discussions, ateliers, blocages des enseignements ... nous ont permis de prendre la mesure de la réalité à laquelle nous sommes confrontés et le manque de moyens que nous avons pour l'affronter.

Mais c'est davantage que cela. C'est aussi un manque de reconnaissance de l'architecte dans la société ; c'est l'urgence climatique à laquelle nous devons faire face, face à laquelle nous devons avoir les moyens d'agir, face à laquelle nous avons un rôle majeur à jouer.

Alors nous osons. Nous osons réfléchir. Nous osons discuter. Nous osons formuler. Nous osons partager. Nous osons parce que nous ne voulons pas rester silencieux face à notre conscience et face au monde. Nous osons parce qu'il s'agit de notre avenir, de celui de nos enfants, de celui de l'humanité : pas de celui du monde d'hier.

Face au vide et à la perplexité que soulèvent de tels constats et de telles questions, d'une voix collective nous prenons la plume.

Ainsi, puisque nous nous interrogeons, nous esquissons des réponses. Nous proposons des hypothèses pour une architecture plus juste socialement, plus acceptable économiquement, plus soutenable écologiquement, féministe, engagée, éclairée. Peut-être tombons-nous parfois dans une certaine utopie, mais il est sûrement nécessaire d'oser la supposition, l'ambition, la provocation. Si nous espérons un jour du changement.

# Tentative de définition d'architecture

Pour tenter de répondre à la question de quels architectes voulons-nous être, il nous faut au préalable essayer de se positionner sur ce que nous considérons comme la discipline au sein de laquelle nous voulons exercer.

Selon la définition donnée par les académiciens, il s'agit de l'art de construire des bâtiments. Cela peut paraître un petit peu réducteur et en même temps offrir un cadre large qui ne limite pas nécessairement la discipline à un domaine précis et restreint. Alors l'architecte serait un artiste dont le domaine est le bâti. Pourtant la définition de l'architecte est double : d'une part le concepteur et d'autre part le réalisateur. Etymologiquement il est le premier constructeur, le constructeur en chef (arkhitekton). Même si notre propos n'est pas ici de tenter de définir l'architecte mais l'architecture, il paraît important d'essayer de définir celui ou celle qui exerce dans ce

champ. Alors si ce domaine répond de l'art, le praticien doit répondre de l'artiste.

Si la réponse à une telle problématique nous paraît complexe à développer ici, nous allons alors essayer de définir ce qu'elle n'est pas. Qu'est-ce que l'architecture n'est pas ?

L'architecture produit des objets qui lui sont insaisissables. Insaisissables car l'architecture ne possède pas d'outils réflexifs qui lui sont propres. Pour tendre à l'objectivable, elle se repose exclusivement sur des disciplines (scientifiques) connexes.

Les ambiances architecturales se fondent sur des données physiques, analysées par des outils physiques : la quantité de lumière en *lux*, la température en degrés *Celsius*, le son en décibels ... rien qui ne soit du domaine propre de l'architecture. Les comportements des usagers relèvent du fait social et donc de la sociologie. La structure de la physique des

matériaux, de l'ingénierie ; la composition des sols par des géologues. Les mouvements architecturaux par l'histoire, certes spécialisés, mais il s'agit quand même d'analyse de faits historiques. Alors qu'est-ce que l'architecture produit comme données propres ? Comme analyse sur ces potentielles données ? Des ressentis d'espaces, certes ; des jugements esthétiques, d'accord ; des comparatifs factuels, peut-être. Mais rien de cela n'est de l'ordre de la discipline scientifique qui relève d'un besoin d'objectivation, de rationalisation pure, de l'établissement d'une méthode, d'une méthodologie au sens strictement scientifique : de l'élaboration d'un protocole et de la réfutabilité des hypothèses.

L'architecture n'a pas à voir avec la vérité, la science si. Un scientifique ne choisit pas : c'est un chercheur, il est en quête de connaissance, de vérité. L'architecte n'est pas un chercheur : c'est un concepteur, un faiseur, un réalisateur. Par définition, il opère des choix. Une proposition architecturale n'est pas plus vraie qu'une autre, elle est « mieux » ou « différente » dans le domaine du jugement esthétique, pas du jugement épistémologique.

Alors peut-être est-il nécessaire de tendre vers un établissement de l'architecture comme un champ, comme une discipline scientifique propre. Mais la question est alors la suivante : s'agissant d'une pratique que l'on peut qualifier d' ancestrale, comment expliquer qu'elle ne soit pas déjà de l'ordre de la discipline scientifique ? La question reste évidemment ouverte, mais l'intuition est qu'il s'agit d'un processus vain par principe. À ne pas si tromper, ce n'est en rien un échec mais peut-être une valorisation par principe de l'architecture.

Si elle n'est pas une science, alors elle est un art. L'art de faire émerger de la pensée des espaces matériels ; l'art de matérialiser la pensée d'espaces habitables ; l'art de permettre aux autres de vivre ; l'art de faire

vivre les autres. Elle est alors du domaine du sensible, de la poésie, de l'esthétique, de ce qui touche le cœur avant de toucher la raison. C'est peut-être mieux ainsi.

## Les études d'architecture : la nécessité d'un temps long

Trois ans de licence, deux ans de master et peut-être un an d'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre. Six années d'études et vous voici architecte en mesure de prendre la responsabilité pénale d'un bâtiment. Un beau tableau bien loin des réalités des parcours, de la réalité.

La compression des études d'architecture pour entrer dans le cadre du système européen LMD<sup>1</sup> a renforcé nombre de problématiques qui existaient déjà par le passé. La plus flagrante est celle de la santé étudiante tant sur le plan physique que mental. La prétention de l'architecture et a fortiori de l'architecte dans sa vision démiurge du monde a engendré un terme propre pour parler du fait (collectivement partagé) de faire des nuits blanches, parfois plusieurs à la suite, pour finaliser un projet : la charrette. Érigée en culture, si ce n'est en culte de la méthodologie pédagogique et de travail, celle-ci s'est trouvée, de fait, renforcée par la compression du temps effectif d'étude.

De plus, aujourd'hui le temps d'étude effectif s'approche plutôt des six ans et demi, sept ans, que des 6 prévus dans le cadre de la réforme. Cela s'explique notamment par

la grande difficulté d'effectuer son master en deux ans, notamment avec la nécessité d'effectuer un PFE (Projet de Fin d'Étude) qui dure un semestre complet à côté de la rédaction d'un mémoire et des autres enseignements. Qu'est-ce qui justifie, hormis la cohésion européenne du système éducatif, l'hypocrisie d'une telle maquette ? Nous noterons également factuellement le faible taux de poursuite des études d'architecture vers un doctorat, notamment à cause du (très) faible nombre de contrats disponibles.

Un autre argument en faveur d'un allongement est que si l'architecture est, de fait, une discipline spécialisée, au sens technique du terme, pourquoi la durée des études n'est-elle pas alignée avec les autres disciplines du même ordre ? Un médecin n'est pas formé en cinq ans. Un historien non plus. Idem pour un avocat, un pilote ou encore un ingénieur. Qu'est-ce qui justifie cette différence ? Nous n'avons pas la réponse, et nous ne pouvons la faire uniquement reposer sur une approche d'économie de moyens tant financier qu'humain, ou tout du moins nous avons (encore) l'espoir qu'il ne s'agisse pas que de cela.

<sup>1</sup> Licence, Master, Doctorat (respectivement trois, deux et trois ans)

Nous demandons alors une réflexion approfondie sur le temps que devrait prendre un architecte pour être formé convenablement au rôle fondamental qu'il a à prendre dans la société à laquelle nous aspirons.

### Hypothèse de maquette pédagogique

La demande d'un passage du temps administratif des études d'architecture en appelle à une réflexion sur le contenu de ces études. L'autonomisation des individus appelle aussi à la confrontation de celui-ci à des choix, y compris dans le domaine administratif du choix des cours souhaités.

Cette proposition se propose d'explorer un système hybride entre la liberté de choix d'ateliers et la nécessité de garantir un tronc commun à l'ensemble des étudiants. Dans l'hypothèse d'une conservation d'un système semestriel, chaque discipline/champ serait divisé en un nombre d'atelier allant du niveau 01 au niveau n+semestres. Chaque étudiant serait dans l'obligation de valider les X premiers paliers de chacun des ateliers. Le studio de projet serait ouvert à l'ensemble des étudiants indépendamment du niveau d'étude. Ce système se portera comme témoin d'une volonté d'autonomisation et de responsabilisation de l'étudiant tout en garantissant un apport théorique et pratique commun.

Ainsi, prenons l'exemple de la théorie de la construction et des matériaux, l'ensemble du contenu pédagogique serait divisé

(arbitrairement pour exemple) en 6 ateliers allant de l'atelier 01 à l'atelier 06. Pour suivre l'atelier n il faut avoir validé l'atelier n-1 (sauf le niveau 01, il va s'en dire). L'étudiant est obligé de valider les trois premiers ateliers pour valider son diplôme. Le suivi des trois autres ateliers permet de suivre une spécialisation souhaitée, volontaire.

Ci-dessous un exemple arbitraire de la répartition des différents enseignements (en gris le minimum obligatoire des ateliers à valider pour l'obtention du diplôme d'architecte d'Etat) :

L'ordre dans lequel ces ateliers sont suivis dépend des choix effectués par l'étudiant qui construit son parcours au fil de son apprentissage, de son autonomisation, de ses choix d'orientation et de spécialisation. Nous pouvons imaginer des prérequis pour certains parcours plus spécifiques : parcours de recherche (intégration d'un doctorat au cours des études), d'une double formation architecte-ingénieur ou alors même imaginer des parcours plus transversaux avec le suivi de certains enseignements au sein de l'Université de Nantes.

D'autant plus que ce système, d'un point de vue pédagogique, valorise les étudiants. Ce système bien plus bienveillant résout une partie des problèmes de surcharges et d'angoisses liées aux études d'architectures actuelles. Il permet de prendre le temps, de laisser s'appliquer et de réfléchir pour soi, les étudiants ne seraient plus montés les uns contre

Intitulé	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Histoire et culture architecturale																
Construction																
Morphologie																
Pratiques artistiques																
Sociologie																
Studio de projet																
Etc.																

Tableau hypothétique des ateliers requis pour obtenir un diplôme d'architecte d'Etat

les autres, mais sur des lignes de partages. Il convient alors de soutenir que les étudiants sortant seront plus performant, et moins aliénés, capable de défendre des choix et un parcours. Nous sommes conscients de la responsabilité du métier d'architecte et c'est pour cela que nous réfléchissons à des études plus conformes et apprenantes. Il paraît hypocrite que la profession ne se mobilise pas pour ses étudiants - c'est dans son intérêt d'investir dans les écoles d'architecture, plus qu'un prof de projet étant embauché pour la fame.

### Grille d'évaluation

La mise en place d'une grille d'évaluation permet à l'enseignant comme à l'étudiant d'annoncer et de recevoir clairement et en toute transparence les attendus proposés. Elle permet la mise en place d'une méthodologie et d'un fil conducteur dans la structuration du cours. Elle doit nécessairement être transmise dès le premier cours. Elle est une sorte de contrat garantissant à tous les partis un engagement réciproque, tant dans l'assiduité et l'engagement pour l'étudiant que dans le respect et « l'objectivité » de l'enseignant.e.

L'intérêt est aussi de permettre l'émancipation des étudiant.e.s en leur offrant un cadre tout en les incitant à prendre des libertés, en leur offrant la possibilité de choix. Si une liste des attendus est nécessaire, elle doit consubstantiellement inclure un espace non-défini permettant de s'y exprimer et de faire des choix propres, évidemment justifiés mais à la discrétion des étudiant.e.s de s'emparer de cet espace. L'autonomie qui doit s'apprendre et notamment à travers le choix des ateliers, doit aussi se faire au sein même de ceux-ci, et n'étant pas de l'ordre de l'inné, elle doit être accompagnée et favorisée par les enseignant.e.s.

### Natures d'enseignements

La première est la fonction professionnalisante des studios de projet. Les enseignants ne sont d'ailleurs pas des professeurs et viennent du milieu professionnel. L'enseignement se fait directement du professeur aux étudiants. L'évaluation finale certifie la capacité de l'étudiant à reproduire un travail concret, conforme à ce qui lui sera demandé dans le milieu professionnel. Ce type d'enseignement apparaît à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

La seconde est l'enseignement commun dispensé par des enseignants titulaires. Le but étant que tous les étudiants aient un certain nombre de références, un socle culturel commun, qui leur permettent de se comprendre, et de "vivre-ensemble". Nous est transmise une vision de l'histoire considérée comme consensuelle puis l'examen consiste à restituer ces références et à les articuler selon des schémas prédéfinis. C'est l'enseignement type de l'enseignement primaire et secondaire.

Le troisième type d'enseignement est l'enseignement que l'on pourrait qualifier de collectif. Le commun, c'est vivre ensemble, le collectif c'est produire ensemble. C'est ce que nous expérimentons par ce travail. Le professeur n'intervient que comme conseil.

# Sortir de l'école d'architecture...

## pour entrer en agence d'architecture ?

*Permettez-moi de situer le contexte dans lequel je vous écris, en m'appuyant sur mes cours de sociologie, il me semble pertinent de situer le contexte de ma prise de parole.*

*Alors, il est actuellement 22h30, je suis assis à mon bureau, face à la fenêtre, accompagné en fond sonore par la mélodie envoûtante d'« In my Bed » d'Amy Winehouse.*

*Je me questionne sur la pertinence de l'exercice actuel du métier d'architecte afin de relever les défis fondamentaux qui devraient logiquement bouleverser nos sociétés.*

### **LES DÉFIS DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE : ENTRE ASPIRATIONS ET RÉALITÉS**

*La réalité du marché du travail pour les jeunes architectes*

Je souhaite introduire une perspective qui résonne de plus en plus dans mes cercles d'amis proches, en interaction avec l'école d'architecture de Nantes et le milieu professionnel. Aujourd'hui, de nombreux jeunes architectes fraîchement diplômés (BAC +5) sont découragés par le fait de rejoindre des agences d'architecture où ils travailleront 40 heures par semaine pour un salaire oscillant entre 1400 et 2000 euros... dans les cas les plus favorables. Ensuite, ils devront rester assis à leur bureau, dessiner des projets ordinaires, la plupart du temps conçus par des personnes hiérarchiquement supérieures.

## *L'urgence climatique et son impact sur la profession*

Est-ce un héritage qui imprègne la profession et s'explique par la complexité de la situation?

S'ajoute désormais un sentiment d'urgence, une urgence climatique qui pèse sur notre génération.

Cette incapacité actuelle à transformer concrètement le secteur de la construction scinde notre génération en plusieurs camps : ceux qui veulent changer de profession, ceux qui essaient à tout prix d'innover, de monter des structures inventives, ceci sans avoir accès à la commande, et une partie décroissante qui reste en agence.

## *La question de la reconnaissance et de la diversité dans les agences d'architecture*

Nous abordons fréquemment le manque de diversité dans nos missions et l'absence de toute reconnaissance durant ces années de travail en agence. On pourrait aisément argumenter que nous ne sommes pas encore capables de gérer un projet de A à Z, et cela est tout à fait vrai. Mais est-il acceptable qu'après cinq ou six années d'études, au cours desquelles nous développons une approche du projet, une posture, une capacité importante de conception, notre seul rôle se résume à dessiner gentiment ce que nous recommandons fortement un chef de projet ?

Certes, la situation décrite n'est pas une généralité dans toutes les agences. Certaines, plus intelligentes et altruistes, accordent une certaine liberté de conception aux jeunes arrivants. Je ne pense pas que cette situation soit d'ailleurs liée à l'âge du chef de projet. Une personne proche de la retraite peut très bien faire preuve de bienveillance envers les

jeunes architectes fraîchement diplômés.

**Alors, si cette bienveillance n'est pas présente, quelles en sont les causes ?**

Peut-être avons-nous idéalisé ce métier qui nous procure tant de bonheur pendant nos études. Peut-être avons-nous créé, au cours de notre formation, une vision erronée de l'Architecte, celle d'un concepteur libre. Un concepteur qui fait face à une réalité qu'il a rapidement analysée au cours d'un mois d'étude de site. Bien que cette réalité limitée soit aussi présente pendant nos études, il serait intéressant d'évaluer combien d'agences se déplacent réellement sur le terrain aujourd'hui, comprennent la vie d'un quartier et permettent à toute l'équipe de conception de le faire et de débattre ?

Lorsque nous comparons avec nos amis ingénieurs généralistes, fraîchement sortis d'école, ces derniers parviennent à valoriser leurs études ou leurs études sont valorisées, leur permettant de trouver un travail stimulant, bien payé.

**Alors le diplôme d'école d'architecture n'est-il qu'une affirmation d'un futur potentiel de faire en agence ? Ou peut-il être vu comme la confirmation d'une maîtrise du processus de projet, vous permettant de vous épanouir dans à peu près tous les secteurs ?**

## **LE RÔLE DE L'ARCHITECTE ET SON INFLUENCE SUR LA COMMANDE**

### *L'impact de l'architecte sur le territoire et la qualité de vie*

Permettez-moi maintenant de décomposer humblement, à travers mon expérience personnelle et les échanges que j'ai avec des professionnels et des étudiants, les questions qui m'interrogent et qui, selon moi, définissent

la place de l'architecte aujourd'hui. Ceci est mon regard, il ne peut être totalement exact, mais ce témoignage doit nous amener à discuter ensemble.

Pour commencer, je me pose une question assez simple mais récurrente : **est-ce que l'architecte a un impact sur le territoire ?** Dans un premier temps, je répondrais par l'affirmative. En tant que maître d'œuvre, l'architecte est responsable de la direction de l'exécution des travaux, et les entreprises du bâtiment sont chargées de la construction. Ainsi, l'architecte a un impact direct sur le territoire en transformant parfois des terres arables en logements, équipements publics, ou en rénovant des constructions existantes pour les améliorer.

Parler de la responsabilité de l'architecte à réaliser le meilleur projet, c'est parler d'un métier qui a un impact direct sur le cadre de vie de la population. C'est précisément ce qui rend cette profession si passionnante. Nous avons l'opportunité d'améliorer le quotidien d'un grand nombre de personnes, de leur permettre de vivre mieux.

Ainsi, cela constitue une réponse partielle à la question centrale :

**Pourquoi existe-t-il toujours des architectes? Mais les principaux acteurs du territoire en sont-ils bien conscients ?**

### *La complexité de la maîtrise d'ouvrage et la collaboration avec les équipes*

En ce qui concerne la gestion des travaux, l'architecte a un impact certain. Il en a également lors de l'élaboration du projet, mais qu'en est-il de l'objet à l'origine de cette transformation de l'espace ?

**Autrement dit, l'architecte a-t-il un impact sur la commande ?**

Pour aborder cette question, permettez-moi d'en poser une autre : **qui sont les équipes de maîtrise d'ouvrage ?**

Les équipes de maîtrise d'ouvrage sont présentes à différentes échelles, allant du simple propriétaire terrien souhaitant construire sa maison à un processus complexe et réglementé à grande échelle.

Dans le domaine des commandes publiques, ces équipes sont généralement représentées par une autorité publique planificatrice, telle qu'une collectivité territoriale (commune, département, région) ou un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). La responsabilité de l'identification des besoins incombe principalement à la commune, en raison du principe de décentralisation. Cependant, la commune peut déléguer cette responsabilité à une maîtrise d'ouvrage déléguée pour superviser le processus.

En concertation avec un programmiste, la maîtrise d'ouvrage établit ensuite un programme détaillé qui servira de base pour lancer un appel d'offres. Les promoteurs et les aménageurs intéressés soumettent alors leurs propositions, démontrant leur capacité à répondre aux exigences du programme et à respecter les contraintes financières et temporelles. La municipalité évalue les différentes propositions en prenant en compte des critères tels que l'expérience, les compétences, la faisabilité du projet, le respect des objectifs municipaux et la capacité financière. Elle sélectionne ensuite le promoteur le plus qualifié et signe un contrat avec lui.

Une fois le promoteur choisi, débute la phase de conception du projet. En collaboration avec des architectes et d'autres professionnels, l'équipe élabore le projet.



La description détaillée du processus de projet que j'ai présentée découle de mon expérience au sein d'une agence d'architecture, en particulier dans la conception de logements, notamment dans le domaine du logement social. Je considère que cette expérience constitue une excellente base pour aborder la place de l'architecte et sa capacité à mener des projets de qualité, respectant les délais, au sein d'un jeu d'acteurs aussi complexe que celui décrit.

J'entends régulièrement le témoignage selon lequel les promoteurs recherchent avant tout « la rentabilité de l'espace au détriment de sa qualité ». Cependant, je suis convaincu qu'il ne faut pas généraliser ce propos. Il existe certainement des promoteurs et des aménageurs qui collaborent étroitement avec les équipes de conception, qui comprennent les principes fondamentaux d'un projet et s'efforcent de les garantir.

### *Repenser le rôle de l'architecte : intégration et collaboration accrues*

Si ce n'est pas le cas, une solution possible pour favoriser cette collaboration consiste à intégrer des architectes au sein des équipes de maîtrise d'ouvrage. Je suis d'avis que la connaissance du processus de projet devrait être une compétence essentielle pour la maîtrise d'ouvrage. La spécialisation des tâches ne devrait pas empiéter sur les moments de conception. Comme nous l'apprenons à l'école, ces moments de conception devraient être collaboratifs. Bien que l'architecte dessinateur doive être le représentant et le leader de la conception finale, l'équipe, composée d'architectes promoteurs, d'architectes économistes, etc., doit être en mesure de mettre de côté leurs ego et de s'écouter mutuellement pour faire avancer concrètement un projet.

## **NOUVELLES PERSPECTIVES ET ÉVOLUTIONS DE LA PRATIQUE ARCHITECTURALE**

Ainsi, en réponse à la question « **Sortir d'école d'architecture pour être architecte en agence d'architecture ?** », je constate que, pour notre génération, le passage en agence d'architecture à la sortie de l'école est de moins en moins une évidence. Je pense que l'urgence climatique dans laquelle nous nous trouvons nous pousse à vouloir agir, ou du moins à consacrer plus de temps à nous-même et à nos proches plutôt qu'à notre travail. Ceci afin d'éviter de passer à côté de moments encore agréables puisque les conditions climatiques nous permettent encore de nous épanouir.

### *Les voies alternatives pour les jeunes architectes*

En plus de cette perspective ancrée dans la réalité climatique, je pense qu'un deuxième enjeu pour sortir du chemin traditionnel vers l'agence est de permettre à certaines personnes de s'épanouir dans une réalité autre que la simple conception. Il serait bénéfique d'enseigner en école d'architecture que l'architecte peut également faire partie de la maîtrise d'ouvrage, dans des services des métropoles ou dans le monde associatif, ce qui rassurerait de nombreux jeunes diplômés. Ils trouveraient ainsi plus d'intérêt dans l'élaboration d'une commande vertueuse que dans sa réponse architecturale.

### *L'émergence de nouvelles structures et pratiques en agence*

En outre, il est indéniable que les pratiques des nouvelles agences évoluent grâce à une volonté de proximité avec le commanditaire. Les nouvelles structures, qu'elles soient collectives ou sous une forme

d'agence différente, sont animées par une volonté commune de maîtriser l'échelle du projet. Cette approche vise à garantir une intervention maîtrisée et en accord avec les convictions défendues.

### *Vers une approche globale et durable de la profession architecturale*

En conclusion de mon témoignage, je souhaite poser une question simple : comment pouvons-nous donner accès à la commande à ces jeunes structures en les aidant davantage, en leur donnant plus de poids, sans pour autant leur faire perdre leur caractère personnel, leur spécificité, leur identité ? Il s'agit d'une réflexion essentielle pour permettre à ces nouvelles générations d'architectes de s'épanouir et de contribuer de manière significative à la construction d'un cadre de vie de qualité.

# L'architecture dans la société

Afin de répondre aux enjeux contemporains de manière appropriée, le statut de l'architecture doit évoluer au sein de la société, lui donnant une vraie capacité de faire. Car l'architecture a et aura un rôle à jouer dans les évolutions sociales et environnementales, qui sont indissociables.

Cela passe entre autres par un engagement féministe de l'architecture qui sera développé dans une autre partie, mais pas seulement.

## *Un statut précaire.*

La forme de rémunération de l'architecte renvoie à un système de rémunération à la tâche et non à l'heure ; cela rappelle l'image de l'ouvrier à l'usine payé à la pièce au début de l'industrialisation. C'est une situation délicate dans laquelle sont plongés les architectes, puisque quel que soit le temps

consacré par une équipe à la conception d'une architecture ou d'un espace urbain, la rémunération reste la même. Et même si l'architecte salarié peut jouir d'un revenu stable comme stipulé dans son contrat de travail, rien n'assure que sa situation ne se dégrade pas si l'agence pour laquelle il travaille venait à manquer de commandes.

Ce fonctionnement ne mène qu'à plus de précarité et appelle à une refonte complète du système, qui sera évoquée plus tard. La précarité du métier s'explique aussi par une forte concurrence malgré un nombre d'architectes par habitant inférieur à nos voisins<sup>1</sup>. Cela s'explique par le fait que la ville n'est plus fabriquée par les architectes.

## *Des budgets pas à la hauteur.*

Cette situation à laquelle s'ajoute celle de devoir parfois répondre à des demandes de

---

<sup>1</sup> Rapport sur Les Architectes en Europe par le Conseil des Architectes d'Europe, 2018

promoteurs qui tirent les dépenses toujours plus vers le bas pour pouvoir augmenter leurs marges, sont nocives à l'expression de la créativité des architectes. Les moyens alloués à la commande publique, qui pourrait être actrice dans la mise en valeur de cette créativité, ne sont pas suffisants pour atteindre cette ambition. Restent les grandes tours des géants du privé qui veulent en avoir une plus grosse que le concurrent pour les architectes stars, quelques réalisations publiques d'importance destinées à rendre fière la métropole commanditaire et les résidences secondaires pour bourgeois occupées deux semaines par an.

### *La concurrence des promoteurs.*

Parmi les changements à opérer nous devons songer à la remise en cause de la loi permettant de ne pas faire appel à un architecte pour les constructions de moins de 150 m<sup>2</sup>, qui profite aux constructeurs qui produisent des logements dont la réalisation est uniquement tournée vers la rentabilité au détriment de toutes valeurs architecturales, esthétiques, d'usage, d'ambiances. L'exception doit être faite à l'autoconstruction qui est un projet pour soi et par soi et porte en elle les valeurs que l'architecture doit promouvoir et à l'opposé de celles des promoteurs, le profit à court terme, la standardisation, l'efficacité au détriment de la qualité.

### *Pour une architecture « parmi »<sup>2</sup>*

Pour repenser l'architecture, il faut repenser l'interaction entre l'architecte et les habitants, développer un regard rétrospectif sur les expériences d'habiter de l'espace. L'architecture répond à des codes culturels et des pratiques qui évoluent et par conséquent doit se mettre à jour des pratiques habitantes pour suivre ces évolutions. Elle ne doit pas imposer des modes d'habiter qui

correspondent à des désirs qui ne sont plus à jour. Nous faisons ainsi le constat absurde d'une commande qui répond aux besoins du commanditaire plutôt qu'à ceux des futurs occupants des lieux. Nous en revenons de nouveau à la pratique des promoteurs qui font construire pour vendre dans le seul but de faire du profit. La question qui se pose à l'architecte est celle du « faire parmi » plutôt que du « faire pour », un projet coconstruit avec les personnes qui vont l'habiter. Il s'agit d'aller plus loin que les pratiques dites de « concertation » avec les habitants, réunions publiques qui n'ont que pour seul objet de faire passer la pilule aux habitants qui pourront au maximum choisir la couleur des menuiseries en façade, et ne sont in fine qu'un simulacre de pratique démocratique de la fabrication de la ville. Les expériences réalisées ou en cours à l'échelle du logement, à travers l'habitat participatif, sont à ce titre inspirantes quant à la manière de construire un projet parmi les habitants. Ce modèle fonctionne à l'échelle d'un hameau, mais il est indispensable de le transposer à d'autres échelles pour que la population reprenne la main sur la fabrication de l'espace, son espace, et ne s'en sente pas dépossédée.

### *Un lien à retisser avec les habitants.*

Il y a aujourd'hui une déconnexion entre le travail de l'architecte et le grand public. Il y a un réel travail d'information et de conseil à la population à réaliser. Il n'est pas concevable que les habitants ne connaissent presque rien à l'architecture – à savoir : son processus d'élaboration, ses enjeux de la petite à la grande échelle – alors qu'ils l'éprouvent tous les jours dans leur chair. On devrait connaître l'architecte près de chez soi au même titre que son maire. En tant que figure sachante, l'architecte doit être utile aux habitants, réunis en collectifs et détenteurs du pouvoir décisionnel, en formulant des avis consultatifs

dont les habitants pourront se saisir.

Avec la responsabilité vient la question des moyens pour l'endosser. Cela nécessite une action politique ambitieuse, que les pouvoirs en place ne semblent pas vouloir porter, afin de penser à d'autres lieux et formes de décisions pour construire une architecture en collectif.

<sup>2</sup> Formule de Bruno Plisson, architecte urbaniste

# Positionnement de l'architecture de demain

*Entant que futur.es architectes, nous observons que les consciences ont évolué mais pas les projets. De par le déni actuel des instances politiques face à la crise environnementale, nous questionnons l'architecture du monde de demain. En voici le témoignage, des observations et des propositions de nouvelles architectures radicales et révolutionnaires écrites sous ma couette pendant quelques soirs, avec sans doute parfois un peu trop de colère.*

Plus j'avance dans mon parcours, qu'il soit scolaire, social ou politique, plus j'observe un mal être générationnel dû à la déconnexion des instances politiques face aux crises actuelles généralisées <sup>1</sup> : sociale, climatique, énergétique, environnementale et migratoire. Notre génération titube entre deux postures,

une vers l'anticipation d'un possible effondrement géré par une responsabilité collective, et l'autre dans le désespoir et la désillusion. Le désespoir qui nous a poussé vers le devenir d'une génération désenchantée. Nous sommes totalement conscient.es du changement d'époque que nous vivons, et ne voulons plus reproduire les erreurs du passé. Je voudrais qu'on clame que "l'époque des baby boomer.euses Starchitectes" est révolue. Il me semble important d'assumer d'exprimer le rejet total de l'architecture compétitive, médiatique et consumériste pour pouvoir construire ensemble des architectures plus humbles et justes, que l'architecture de ces Starchitectes : mainstream et cornucopienne.

---

<sup>1</sup> "Les époques et les civilisations n'ont que l'architecture qu'elles méritent (...) Aujourd'hui on accuse les promoteurs, mais ils fonctionnent comme le système leur dit de fonctionner. On est dans une civilisation productiviste, consumériste et financiarisé" Jean Chéron architecte DLM, lu dans le mémoire HMONP de Juliette Muller

*L'architecte doit se réappropriier les territoires.*

Alors en tant que future responsable d'une partie de la qualité de vie des humains et actrice d'un des premiers secteurs à émission de gaz à effet de serre, il faut reprendre pouvoir sur la transformation du monde d'aujourd'hui vers le monde de demain. Il me semble fondamental que nous, jeunes architectes, nous nous sentions pleinement légitimes à se réappropriier les territoires. Nous n'avons non pas la responsabilité de construire une ville nouvelle, mais de réparer la ville, ses liens sociaux et son territoire. Se réappropriier le territoire pour répondre dans l'urgence et avec sensibilité : chaque territoire a sa sensibilité, son histoire et ses dynamiques. Apprenons le territoire en sortant de l'école : l'architecture ne peut se résumer à Anne Lacaton et Jean Philippe Vassal. Quittons l'île de Nantes pour aller vers ceux qui entretiennent physiquement les terres nantaises : les paysans. Vers ceux qui ont lutté et gagné : Notre Dame des Landes. C'est par la connaissance de notre territoire que nous aurons par la suite la capacité à rapidement prendre connaissance d'un autre territoire et de construire alors dans la réalité : avec la complexe réalité économique, sociale et climatique de nos différents territoires.

*Alors il est temps que l'architecte milite.*

Tout d'abord, quand je sous-entendais le rejet des "baby boomers.euses Starchitectes", je sous-entendais le rejet de l'architecture masculine et viriliste, la retranscription du patriarcat et du capitalisme dans l'espace. Engageons-nous vers une architecture responsable : féministe et écologique. En changeant notre paradigme du parcours résidentiel, des espaces domestiques, nous

pouvons tendre à une architecture féministe. Les logements actuels ne correspondent pas aux réalités des ménages : on note de plus en plus de familles monoparentales, de personnes seules le long d'une vie, celles et ceux qui travaillent désormais à la maison...

*Plus de femmes pour une architecture plus féministe.*

L'architecte doit pouvoir s'affranchir d'une culture dominante, s'affranchir de la standardisation récurrente faite autour du corps masculin et capitaliste. L'architecture féministe n'est pas pour les femmes mais pour des expériences plus inclusives, respectueuses des différents status. Aussi il paraît maintenant important d'évoquer la parité dans le milieu de l'architecture. Il est évident que le nombre de femmes architectes doit continuer de progresser au sein de la profession, aujourd'hui il y a presque autant de nouvelles inscriptions de femmes que d'hommes à l'Ordre chaque année et la moitié des architectes de moins de 35 ans sont des femmes.<sup>2</sup> Cependant les femmes restent minoritaires dans la profession, environ un tiers des inscrits à l'ordre, et la proportion de femmes sortant diplômées est inférieure à celle de femmes entrant dans les écoles (environ 55% contre presque 70%)<sup>3</sup>. Ce processus rend d'autant plus présente la réflexion sur la place des femmes dans l'espace public et donc le rôle de l'architecte dans la fabrication d'une architecture plus inclusive, pour les femmes comme pour les minorités, racisés, personnes en situation de handicap, vieillesse, enfance, etc.

L'architecture est un domaine qui doit se porter à l'avant-garde sur les questions sociales tout en prenant en compte les limites des compétences et des moyens des architectes.

L'architecture seule ne peut évidemment pas résoudre tous les problèmes. D'où l'importance que l'architecte doit militer dans la société, et non juste par son architecture.

*Vers des créations plus raisonnables et humbles.*

Ensuite ces fameux "baby boomers.euses Starchitectes" nous ont laissé un riche patrimoine architectural à rénover. Merci ! Il me paraît alors important que l'architecte se penche sur la rénovation plus que sur le neuf. Je propose alors d'abolir la commande des espaces de consommations - faire avec ce qui existe déjà déjà - ou bien les penser autrement, plus petits mais plus nombreux. La commande du luxe consumériste est aussi à abolir.<sup>4</sup> La commande de la maison individuelle de périphérie urbaine est également à abolir, par notre position nous pouvons la proposer sous un angle différent. Imposer celle-ci comme des sortes de projets manifestes contre la société que nous tentons de rejeter. Des maisons coopératives, partagées, totalement détachées du modèle consumériste actuel se rapprochant plus d'un modèle d'autogestion. A l'image des utopies du Kraftwerk.<sup>5</sup> Dans l'idée qu'il n'y a plus à construire, mais uniquement à rénover, le béton est-il encore utile ?! Alors l'architecte doit se spécialiser dans l'utilisation de

matériaux biosourcés<sup>6</sup> dès ses études. Pour pallier un éventuel manque de logement, une crise du logement, je propose une idée un peu folle ! Parce que, je le sais, vous vous ennuyez à la lecture d'une jeune étudiante arrogante et méprisante envers la génération de ses grands-parents. Imposons, pourquoi pas, que tous les logements vacants<sup>7</sup> soient remis en vente, ou donnés aux services sociaux pour loger les sans-abris ou pallier un manque de logement important.

Enfin, c'est de par sa posture de militant.e que l'architecte aura la sagesse de dépasser les considérations esthétiques et économiques, revenir au savoir vivre et laisser vivre. Militer pour avoir une prise de pouvoir dans la société et être en capacité de dépasser le monde que nous rejetons actuellement : le capitalisme et le patriarcat. L'architecte doit être en mesure de dé-standardiser les projets architecturaux pour tendre à une architecture inclusive et respectueuse des différents contextes. Alors j'invite chacun.e.s de mes camarades à se déconstruire des standards de la société capitaliste et patriarcale.

<sup>2</sup> Archigraphie 2022 de l'Observatoire de la Profession d'Architecte, Ordre des Architectes

<sup>3</sup> Chiffres tirés des effectifs de L1 et M2 de l'année 2022/2023 à l'ENSA Nantes

<sup>4</sup> "prioriser les besoins du peuple sur le luxe" "notre travail est au service du peuple" Hannes Meyer, directeur du Bauhaus, lettre au maire de Dessau suite à son licenciement, pioché dans *Après la révolution*.

<sup>5</sup> Manifeste précurseur du mouvement Kraftwerk d'Andreas Hofer, Martin Blum et Hans Widmer : Ce dernier propose un mode de vie nouveau basé sur l'autogestion, l'échange de services, l'autonomie alimentaire et la mixité sociale. Un mode de vie qui échapperait au monde capitaliste, qui repenserait le rapport entre travail et habitat, et qui renforcerait le lien social ; une vie à construire et non plus à gagner. Quelques semaines après sa publication, pas moins de trois cents personnes avaient répondu à l'appel : c'était le début de l'aventure de Kraftwerk. (...) Hormis quelques tâches à accomplir pour la collectivité, le travail n'est plus obligatoire. Les habitants se rendent mutuellement service en fonction de leurs compétences (plomberie, électricité, soins médicaux...) et mutualisent leurs ressources. Les personnes âgées, les malades, les handicapés... ne sont plus mis à l'écart dans des institutions spécialisées mais ils sont bel et bien intégrés dans la vie du Bolo. L'argent est remplacé par le troc et les dons. La police, quant à elle, devient obsolète face au contrôle social exercé par la communauté.

<sup>6</sup> BTP environ 45 % de consommation énergétique et 25 % d'émission de gaz à effet de serre.

<sup>7</sup> 8 % de logement secondaire et 12 % de logements vacants, 4 millions de logement vacants.

# La place du militantisme dans la pratique architecturale

## Architecte en lutte

L'architecte n'a pas un rôle intelligible dans la société française. Ses missions, confiées par l'État, sont la garantie de la qualité architecturale, l'assistance architecturale et l'exemplarité dans la conception des édifices publics.<sup>1</sup> Cependant, iel évolue au sein d'un système capitaliste néolibéral qui le rend impuissant et l'empêche de mener à bien ses missions. Les priorités dans la formulation d'une commande architecturale y sont inversées : nombreux sont les projets qui font fi des enjeux architecturaux, sociaux et écologiques impliqués par leur réalisation, en mettant l'accent sur la rentabilité, la communication et le profit. Il en résulte des architectures en totale dissonance avec les problématiques de notre époque et, bien souvent, avec les valeurs de leurs concepteur·rice·s.

Du fait de notre mission d'intérêt public, nous ne pouvons pas nous permettre d'accepter

cette situation et d'ignorer l'impact des choses que nous concevons. L'architecture ne peut pas s'exercer dans un vide idéologique. Les décisions que nous prenons, les plans que nous dessinons sont la mise en forme de nos idées et de nos convictions. L'architecture est un acte politique, nous sommes responsables du discours que portent nos réalisations. Il est impensable pour nous de nous allier à ce système, de nous mettre des œillères et de travailler à son service. Il faut que nous puissions mettre à profit nos compétences, que nous puissions mobiliser nos connaissances, pour juger de la pertinence d'un programme, d'un projet, pour pouvoir produire des architectures qui ont du sens.

L'architecte agit sur la conception de l'environnement bâti. Cependant, iel ne décide pas seul.e de ce qui va être construit. La fabrique de la ville est un processus complexe résultant d'un grand nombre

<sup>1</sup> PAIRA René , *Propositions pour une réforme de la fonction d'architecte*, 12 juin 1969.

de décisions de ses actrice·s et de ses usager·ère·s. La ville est également façonnée par l'organisation politique qui l'a vu naître. Il est de notre ressort de comprendre ces jeux d'influences afin d'y exercer notre pouvoir.

L'espace public est l'incarnation du commun et du vivre ensemble. Son aménagement influence l'organisation sociale et façonne l'expérience de ses usager·ère·s. Or, la ville néolibérale est tournée vers l'attraction des ressources, des emplois et des innovations. Au service du capital, elle est conçue pour attirer et servir les classes privilégiées.<sup>2</sup> L'espace public se résume à ces fonctions de transit et de consommation. La surface qu'il alloue à d'autres usages est limitée et peu de place est laissée aux aménagements spontanés. Il est contrôlé, fliqué, il offre peu d'activité en dehors des fonctions pratiques qu'on lui a assignées. L'État y exerce son contrôle à travers des dispositifs qui facilitent la surveillance et la répression. Les places des centres villes sont réaménagées, comme à Nantes, en de vastes étendues minérales faciles à surveiller, tandis qu'à Lyon le nombre de caméras a doublé en 10 ans. Cela a pour conséquence de générer des espaces inhospitaliers. Ils sont conçus pour être hostiles aux usages et aux usager·ère·s indésirables ou nuisibles. On ne s'y arrête plus, les populations les plus précaires en sont chassées et la biodiversité de son écosystème est très faible. Les dispositifs anti-sans-abris foisonnent aux côtés des piques anti-volatiles, l'éclairage nocturne perturbe le fonctionnement biologique des insectes, les sols sont massivement imperméabilisés et la couverture végétale est quasi inexistante, si ce n'est pour orner les boulevards ou les parcs. Difficile de jouir dans un tel contexte de la vie en ville .

<sup>2</sup> HACKWORTH Jason, *The Neoliberal City. Governance, Ideology, and Development in American Urbanism*, Cornell University Press, 2006.

<sup>3</sup> LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville suivi de Espace et Politique*, Paris, Anthropos, 1972.

Le droit à la ville est un concept qui a émergé en réaction aux ségrégations socio-spatiales engendrées par la crise des grands ensembles. Il définit la ville comme un bien commun accessible à toutes ses habitant·es. C'est le droit à la vie urbaine, aux lieux de rencontres et d'échanges, au renouvellement des liens sociaux autour des espaces communs et de partage.<sup>3</sup> Ce droit fondamental est ainsi subtilisé par la ville néolibérale. À nous donc, architectes et urbanistes, en réaction à cette réalité, de concevoir des projets plus vertueux pour dessiner une ville plus vivable. On sait mieux faire, on peut mieux faire, en combattant les politiques d'aménagement du territoire qui trahissent les mécanismes de dominations de l'idéologie néolibérale. À travers les projets qu'on dessine, on a le pouvoir de proposer des alternatives.

L'espace public dans ce sens doit être l'extension de la maison. Il se doit d'être inclusif, hospitalier et accessible à toutes. Il doit favoriser la mixité sociale, pousser les gens à sortir de chez eux, faire vivre les communautés, offrir plus de liberté aux individus, laisser des espaces s'autogérer, laisser sa place à l'informel, intégrer le vivant dans sa démarche de conception, essayer de comprendre ce qui est déjà là, ne pas chercher à tout contrôler, à tout aménager, à tout dessiner. Pour nous, cela signifie une plus grande implication des usager·ère·s dans le processus de conception et une compréhension plus fine des écosystèmes dans lesquels on construit. Nous n'avons plus les moyens de construire pas cher, uniforme, normalisé et aseptisé. Les coûts sociaux, économiques et environnementaux que cela engendre sont trop importants. Un projet qui implique ses usager·ère·s, c'est un projet qui répond mieux à leurs besoins, qui

les encourage à le faire vivre et à mieux s'en occuper. C'est un projet plus durable.

Méfions-nous tout de même du système qui exploite ces nobles intentions pour mieux communiquer et vendre des projets aux antipodes de ces principes. Rappelons-nous que la réhabilitation du CAP 44 à Nantes et l'aménagement de la carrière Miséry ont fait l'objet d'une concertation citoyenne, pour finalement aboutir à des projets qui ne servent que les intérêts des partis qui en font la promotion.

À mon sens, il faut changer de paradigme pour échapper aux rouages vicieux de ce système. Pour mieux appréhender l'exercice du projet, il faudrait changer notre rapport à l'écosystème dans lequel on construit. En effet, la société occidentale s'évertue depuis le XVIIIème siècle à entretenir l'idée que la nature est opposée à l'humanité, à la civilisation. Il en résulte un rapport matérialiste établi avec elle : elle est perçue soit comme une réserve de matière première à exploiter soit comme un bien précieux à protéger et à contempler. Dans les deux cas, le vivant non-humain est rassemblé dans ce grand ensemble "nature" assujéti au règne de l'humain·e.<sup>4</sup> Ce rapport au monde, qualifier de naturaliste<sup>5</sup>, établit une hiérarchie entre vivant humain et vivant non-humain. Sans en être l'unique cause, c'est l'un des facteurs qui a abouti à la crise climatique actuelle. Dans une société qui n'établit pas cette hiérarchie, il est impossible de faire passer les intérêts de l'humain·e devant ceux des autres espèces. Il en résulte de facto une société plus respectueuse de son écosystème et un mode de vie plus durable.

<sup>4</sup> DESCOLA Phillippe et PIGNOCCHI Alessandra, *Ethnographies des mondes à venir*, édition du Seuil, septembre 2022, p. 11-13.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid., p. 44

Le naturalisme serait une exception occidentale dans l'histoire de l'humanité, largement démocratisé par la mondialisation et la diffusion du néolibéralisme. Il a existé et il existe encore des cultures humaines qui n'entretiennent pas un tel rapport avec le vivant. Les indiens d'Amazonie prêtent par exemple aux animaux et aux plantes une intériorité similaire à celle des humain·es, et les traitent par conséquent de la même manière. L'humain·e fait partie intégrante de l'équilibre de cet écosystème, au même titre que toutes les autres formes de vie, et ses activités ne participent pas à sa destruction. Dans le croissant fertile, l'humanité a subsisté pendant plus de 3000 mille ans grâce à l'agriculture sans pour autant dominer ou asservir son environnement. À Teotihuacan au Mexique ou à Taosi en Chine, des sociétés ont parcouru le chemin inverse à notre civilisation, passant d'une structure étatique avec un pouvoir autoritaire à des sociétés démocratiques et égalitaires.<sup>6</sup> La société occidentale n'est pas un aboutissement ni une finalité, c'est un exemple d'organisation parmi d'autres possibles. Revenir à la terre et abandonner la course effrénée au progrès ne veut pas dire régresser.

Et si ces exemples semblent temporellement et géographiquement éloignés, il suffit de regarder près de nous pour se convaincre qu'une autre manière d'exister est possible. À la Zad de Notre-Dame-des-Landes, ces principes sont mis en pratique par des militants. Ils écrivent :

"En premier lieu, ce que nous avons redécouvert à la Zad, sur les Zads, c'est la forêt. Là où certain·e·s ne percevaient qu'usages et sommes sonnantes et trébuchantes de ressources pour construire l'autonomie, nous

avons de notre côté redécouvert la possibilité d'une vie radicalement autre. Cette vie a été pour nous un apprentissage de la liberté. La Zad est avant tout, pour nous, l'histoire d'une partie du monde occidental redécouvrant la possibilité d'une vie en dehors du principe de civilisation.

Un peu plus loin de la ville, écarté.e.s des injonctions familiales, des obligations militantes, des logiques productivistes que l'on retrouve jusque dans nos soi-disant zones libérées, avec ses cortèges de fantasmes et ses figures messianiques, nous avons recommencé à vivre une vie plus pleine et complexe.

Là, nous avons entrevu des possibilités pour nous réfugier et réapprendre, réinventer humblement nos petits mondes de cabanes, façonnant les prémices d'une magie nouvelle, nous cachant aux yeux de ceux qui imposent leurs lois, pour mieux resurgir et attaquer.<sup>7</sup>

Pour mieux resurgir et attaquer.

<sup>7</sup> Des esprits, *Notre-Dame-des-Landes: Les tritons crêtés brûlent l'école des tritons – Pourquoi nous avons attaqué la Zad*, Squat!net, 4 août 2021.  
URL : <https://fr.squat.net/2021/08/04/notre-dame-des-landes-les-tritons-cretés-brulent-lecole-des-tritons/>

## Et la construction de la ville devint un processus démocratique...

Le but premier du travail que nous avons mené ici a été de prendre position, de la manière la plus pertinente possible, sur la question ouverte, depuis l'autodestruction du statut social de l'architecte en mai 68, du rôle que l'architecte doit jouer dans la production du cadre bâti. Il est apparu que toute remise en question des rapports, au-delà de la variation d'un paramètre (Ex : l'évolution de la rémunération, l'ajout de nouvelles normes juridiques, la modification des temporalités des phases de projet...), dans les relations entre les différents acteurs de cette production (Ex: habitants, constructeurs, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, prêteurs, législateurs, planificateurs...) impliquerait une remise en cause globale du système. En effet, d'une part parce que l'action de l'architecte est mêlée à de nombreux autres domaines, au croisement entre des considérations sociales, politiques, économiques, techniques, financières, environnementales, la remise en cause de sa place implique

une reconfiguration du cycle de production. D'autre part, elle inscrit dans la matière et sur le temps long une organisation sociale et un rapport au reste du vivant, elle est ainsi un enjeu décisif pour les idéologies dominantes. Pour ces raisons, nous avons réalisé que la définition de ce statut est consubstantielle à la redéfinition du cycle de production et de l'idéologie dominante. Parce que la conjoncture actuelle, peu importe sa variante, ne permettant de produire une architecture qui soit satisfaisante, la question s'est en quelque sorte retournée sur elle-même. De : « Quel statut de l'architecte pour une bonne architecture (pour une bonne société) ? », elle est devenue : « Quelle société pour une bonne architecture ? ». Convaincue de la nécessité d'institutions, d'une forme de cadre, qui permettent d'objectiver ces questions, et d'éviter de tomber dans le rêve de l'habitant salarié le matin, architecte le soir, la recherche s'est tournée vers l'exploration d'institutions révolutionnaires existantes, puis vers une



tentative de leur application/transposition au processus de production du cadre bâti, en définissant par là même, un nouveau statut de l'architecte. Cet exercice porte en lui l'espoir de donner matière à imaginer une utopie concrète qui rende réaliste et désirable l'élaboration de structures cadres révolutionnaires pour l'exercice architectural.

## I/ Où nous mène le capitalisme ?

Le point de départ de la réflexion pourrait être de rappeler l'impasse écologique et anthropologique où nous mène le capitalisme, mais aussi de déterminer ce qui lui permet de conserver ce pouvoir.

Une impasse écologique car la valeur capitaliste, en excluant largement les considérations autres que l'accroissement du capital à court terme, devient un acte de prédation mortifère.

Justification : par l'observation empirique : Extraction en excès de matière fossile, surpêche, érosion des sols, usages de matériaux de construction trop carbonés... il y en a beaucoup...

Une impasse anthropologique car la suspension du revenu des travailleurs à la validation du capital transforme le travail en souffrance et l'ampute de sa capacité à incarner sa vision du monde, à s'incarner, au travers de sa production. Cette confiscation de la capacité de déterminer ce qui vaut valeur économique (donc ce qui va être rémunéré, et ce qui va être produit), au travailleur, concentre le pouvoir de décision du « projet commun » entre les mains des détenteurs du capital qui, de plus, se rémunèrent sur ce travail.

Justification : analyse des deux définitions majoritaires de ce qu'est le travail

Dans le cas du travail à la tâche, comme les professions libérales, intérim, ou sous-traitance où le travailleur semble, à priori, seul maître à bord, il est en réalité soumis, par la nécessité de contracter une dette et par la force de la concurrence, à la validation du capital, qui, de plus, le ponctionne à chaque étape de la production. Le marché des biens et services est une institution qui, en faisant passer la valeur marchande avant la valeur d'usage, permet au capital d'imposer sa définition de la valeur. Par exemple, un agriculteur, s'il veut contracter un crédit pour financer ses outils de travail, est obligé de justifier d'un plan de rentabilité à moyen terme, et travaille les premières années de son activité non pas pour nourrir des gens, mais pour rembourser son emprunt (banque), il paye ses intrants, il paye ses semis (fournisseur), il paye pour la coopérative (distributeur). S'il ne consent pas à ce système, et cherche une méthode de production alternative, il ne peut s'aligner avec les prix de ses concurrents. Non pas parce qu'il produit moins de valeur, mais parce qu'étant d'une nature différente, elle n'est pas reconnue par le capital. De même pour un livreur. S'il ne se met pas sur une plateforme, il ne peut rivaliser avec Uber... Le capital est dans cette forme d'emploi, comme partout il voudrait l'être, un intermédiaire, mais un intermédiaire en situation de monopole dont l'on ne peut se passer. Cette position de force, sur les différents moments de la production, permet d'étouffer toute initiative qui définirait le travail autrement que comme une activité « validée par le capital » qui « met en valeur du capital ». Cette forme de travail est la forme canonique (la forme idéale pour) du capitalisme. Le travailleur, pourtant son propre patron, dépend de ces structures. On est ici dans l'infra emploi (pas de patron, pas de cotisation au régime général).

Le capital a tout intérêt à se retirer de la confrontation directe avec les travailleurs. En effet, dans la seconde forme qui est celle du salariat, ou du travail au poste (emplois

définis par un contrat de travail et une convention collective qui peut être propre à la branche ou à l'entreprise négociée par les représentants des travailleurs (syndicat) avec un employeur) les travailleurs sont sur le marché du travail et concurrencent avec les autres demandeurs d'emploi (le travail au lieu d'être un moyen d'affirmation devient une demande), ils ne choisissent pas le contenu de leur poste, mais il y a un rapport de force avec l'employeur (Ex. : l'employeur est responsable en cas d'accident sur le lieu de travail). Cette forme du salariat objective les rapports de domination et libère de l'accord interindividuel. La rémunération est dissociée de la production et mesure une qualification –c'est-à-dire une reconnaissance à la participation de la production globale de valeur économique. On voit ici les renversements que la manière de définir le mot travail entraîne (Ex. : le salarié est rémunéré durant son temps de midi, durant ses congés, arrêts maladie, lorsqu'il est au chômage, ces moments sont reconnus comme une participation au cycle de production).

C'est par un contrôle sur la définition de ce qu'est le travail que le capital parvient à prospérer tout en abîmant irrémédiablement l'environnement, et transformant dans de nombreux cas le travail en souffrance. Même dans l'hypothèse où l'on parviendrait, dans le cadre du Late Capitalism, à un capitalisme durable, on ne peut n'y accepter que la réalisation de cette hypothèse dépende de son bon vouloir, ni que le dimorphisme, dans la division du travail entre décideur et exécutant, dans la qualité anthropologique du travail, entre celui qui affirme et celui qui est subit, ne soit naturalisé.

La ville/l'architecture est une idéologie matérialisée.<sup>1</sup>

La ville et l'environnement bâti plus globalement, par les pratiques de la vie quotidienne, par le symbole qu'elle renvoie, et par la manière dont elle est construite, est vecteur de l'intériorisation des structures de dominations et naturalise l'idéologie dominante. Par exemple, le signe des toilettes noir/blanc pendant l'apartheid, homme/femme aujourd'hui, rend palpables les distinctions que la société majoritaire établit entre les individus ; ou bien l'immeuble de rapport au 19 -ème siècle qui traduit spatialement des rapports sociaux de manière particulièrement claire).

La ville, bien plus qu'un reflet de l'idéologie dominante, en est aussi le support, et est ainsi un enjeu majeur de son dépassement. Remettre en cause le statut de l'architecte c'est remettre en cause la manière dont la ville est produite.

## II/ La ville comme support du capitalisme

Nous allons maintenant justifier que la ville contemporaine dans son mode de production est un support de l'idéologie capitaliste. On pourrait aussi le faire avec les pratiques sociales, et avec les signes qu'elles renvoient mais... pas trop d'arguments. Définition de Wikipédia du capitalisme : « le capitalisme est un système économique caractérisé par la propriété privée des moyens de production et la liberté de concurrence. Par extension, le terme peut également désigner l'organisation sociale induite par ce système ou un système fondé sur l'accumulation du capital productif fondé sur la recherche du profit. Les acteurs du système capitaliste sont les individus, des entreprises, des associations, des fondations, voire l'État, quand il assume un rôle économique ». L'exemple qui est donné

<sup>1</sup> Formule de Nathan Brenu

est « la machine à vapeur, exemple type de la nécessaire concentration du capital. Justification : description de ce à quoi tend la fabrique de la ville dans son modèle majoritaire :

Aujourd'hui, la construction de la ville est principalement (je n'ai pas les chiffres) financée par des personnes privées détentrices d'un capital, qui, ne pouvant assumer un tel investissement à leur échelle, ont recouru à des prêts. Que ce soit pour leur usage personnel (maison individuelle), ou comme investissement dans une recherche de profits (promoteurs). Le capital ou les liens d'intérêt de ces derniers avec différents acteurs leur permettent de dominer le marché du foncier et d'avoir une énorme capacité d'investissement grâce au support des banques. Les terrains sur le marché du foncier sont a priori en libre concurrence. Les parcelles avec un fort potentiel de valorisation sont néanmoins démarchées hors du système de vente publique ; souvent avant même que le vendeur n'envisage de vendre. Leur acquisition demande donc nombre de contacts et de tractations. Ces besoins en capital financier et social, permettent à quelques acteurs privés d'être en situation de large monopole à l'échelle nationale et européenne : Nexity, Altarea, Bouygues immobilier, Vinci, Eiffage...pour ne citer que les plus connus. Cette marchandisation de la terre est permise par sa division enregistrée dans le cadastre.

En se plaçant comme intermédiaire incontournable entre le constructeur et l'habitant, le promoteur réduit, à tous les niveaux, le chantier à un investissement amoral, dont la seule règle universelle est la recherche de profits et dissocie la « marchandise » de son usage concret. Il n'a en effet lui-même pas de lien avec l'habitant après la livraison du produit, la livraison en temps et en heure étant le seul objectif. Le lien entre l'investisseur et l'entreprise de

construction et entre celle-ci et les travailleurs tend ainsi à se réduire à des contrats de louages d'ouvrages spécifiques à une tâche. Un bon travail est un travail qui a un ratio effort (souffrance) / rémunération faible. De plus, la validation travail et donc la paye dépend de l'échelon supérieur, l'ensemble étant organisé, par un jeu de sous-traitance, dans un système hiérarchique presque féodal. Ce système pousse en tout temps à faire l'efficace, qu'importe la qualité, voir à cacher, à mentir en cas d'erreurs dissimulables.

La cohabitation, le vivre ensemble entre ces investissements sont permis par des règlements divers (« La liberté de l'un s'arrête là où commence celle de l'autre ») : le cadastre qui délimite la propriété, les découpages urbanistiques, pour l'apparence (PLU), qui donne une cohérence globale à cette anarchie d'actes individuels, pour la sécurité (normes incendies), des limites de consommation énergétique annuelle. (RT- RE) ... Et une « qualité architecturale » qui est garantie par l'impératif de passer par un architecte au-dessus de 170 m<sup>2</sup>. « L'architecture à un intérêt général ».

Ex : sur l'ouest de l'île de Nantes, qui est actuellement en construction, exemple type de la ville nouvelle, on peut voir des bâtiments îlots de financement privé ou de promotion, occupant toute leur parcelle, indépendants physiquement et symboliquement avec leur voisin, mais organisés par une trame routière, construits exclusivement en poteaux poutres sur des trames très similaires ; ils sont recouverts par des textures variables : treillis de métal, béton imprimé, bardage de bois, corten ... marque de fabrique arbitraire la plupart du temps, sans rapport avec le contexte ou la réalité du programme ... une société libérale, à échelle R+8, figée dans le béton.

Dans la construction capitaliste de la ville, l'architecte est au service du capital, dans un ensemble de contraintes réglementaires néanmoins. La réduction de cette construction à un processus amoral guidé par le profit entraîne une augmentation toujours plus importante de la réglementation pour sa régulation en termes d'étalement urbain, de consommation énergétique, de confort d'usage... Ces réglementations (avec le risque d'une homogénéisation de la production) sont trop lentes sur le plan écologique et ne remettent pas en cause le fait que la ville, trace que laisse notre époque dans la matière, soit décidée par le capital seul, et soit imposée aux travailleurs dans sa production et dans sa forme aux habitants.

Il semble aujourd'hui que l'adhésion au système de valeurs capitalistes soit remise en question par une part de plus en plus large de la société. Notamment par des hauts diplômés censés être pourtant les cadres de ce système. Par exemple : la bifurcation des étudiants d'AgroParisTech. Phénomène très médiatisé. Mais aussi plus globalement à toutes les échelles : spécifiquement au domaine de l'architecture avec, d'une part, l'émergence de nombreuses pratiques divergentes, explorées par des professionnels en cessation (ex: collectifs, permanences architecturales, auto construction), et d'autre part avec des étudiants qui, n'adhérant pas à la production dominante, se questionnent sur comment allier pratique professionnelle et convictions morales personnelles (Ex : ce manifeste, journée de l'architecte et du commanditaire organisé le 5 juin 2023 à l'ENSA Nantes). Néanmoins, ce retrait, dans une posture de refus, court encore après sa forme, et ne trouve aujourd'hui d'alternatives que dans des marges à petite échelle.

### III/ Concepts révolutionnaires ?<sup>2</sup>

Dépasser la construction capitaliste de la ville n'est pas une simple question formelle ou d'usage ou de réglementation, mais nécessite une remise en cause de ce qui fait la valeur d'une production architecturale. La sortie d'un système de valeur qui cherche à tout prix à maximiser la formule : surface x prix au mètre carré / coût de construction, et sa redéfinition de manière démocratique par des citoyens en responsabilité de la production collective, passe nécessairement par la remise en question de ce qui permet aujourd'hui au Capital d'avoir la main sur cette fabrique : contrôle sur la définition du travail (dépassement du travail à la tâche et au poste), contrôle sur l'investissement (remise en cause du système de promotion), contrôle sur le foncier (remise en cause du cadastre et de la propriété lucrative).

Le capitalisme nous mène dans une impasse, la ville en est le support. En tant que futur architecte, nous ne voulons participer à cette construction. Il s'agit dans cette partie d'exposer des outils déjà existants et dont le développement et la combinaison permettraient d'offrir une alternative. La présentation de ces outils, ayant fait leurs preuves depuis leur mise en place en 1946, devrait permettre la création d'une alternative, désirable et concrète, à échelle macroscopique, seule échelle qui permette une alternative réaliste.

*Libérer le travail : l'architecte à la retraite, le conventionnement socialisé:*

La libération du travail pourrait passer par le développement d'un déjà-là : le travail à la qualification personnelle. Antinomie du travail à la tâche, elle opère la dissociation absolue entre la production et la rémunération.

<sup>2</sup> Révolutionnaire : en rupture, par une différence de nature avec la société actuelle

Calculée grâce à la qualification sans prendre en compte la production concrète, elle libère la reconnaissance du travail d'une quelconque validation. Elle est aujourd'hui la mieux incarnée dans le statut des retraités, ou les chercheurs qui sont payés sans considération aucune de leur activité productive. Pour les cotisants au régime général, qui représentent 75 pour cent de la masse des salariés, il est faux de dire que la pension de retraite est le différé des cotisations passées, et que le retraité ne travaille plus. La pension de retraite des 12 millions d'affiliés au régime général est une continuation de salaire (les 6 meilleurs mois pour la fonction publique, les 5 meilleures années pour le privé), dont l'augmentation poursuit son rythme -l'augmentation de la pension initialement indexée sur les salaires l'est aujourd'hui sur les prix- et reconnaît le retraité comme un travailleur. Cette forme de rémunération est proprement anticapitaliste et est par conséquent contre-attaquée. Ainsi par exemple, la Loi Pécresse subvertit le statut du chercheur initialement basé sur une qualification en travail à la tâche avec l'instauration des projets de recherche et la nécessité de trouver des financements, parfois extérieurs, pour chaque « mission » (retour du capital comme intermédiaire), au lieu d'un financement institutionnel.

Un autre mode de rémunération qui permet de s'extraire du marché des biens et services, et qui est aussi largement déployé, est le travail conventionné. Cette forme de rémunération fonctionne grâce à une socialisation de la production de valeur économique et la prise en charge par la caisse issue des cotisations de certaines prestations selon des tarifs et des conditions d'exercices déterminés par les cotisants. Le passage d'un exercice de type libéral indépendant vers un exercice libéral conventionné opère le passage d'une valeur marchande vers une valeur socialement déterminée (Ex. : conventionnement des médecins généraux libéraux selon des

contraintes tarifaires et de non-concurrence de praticiens).

#### *La subvention ou comment ne plus payer pour se mettre au travail*

Dans le cadre du développement d'une nouvelle activité productive, le travailleur nécessite un investissement préalable à toute production, investissement initial qui passe aujourd'hui par le crédit bancaire. Le travailleur doit alors payer pour produire de la valeur... De plus, il doit justifier que son activité réponde à des attendus de rentabilité marchande, évalués par les prêteurs. À l'inverse, le travailleur subventionné a comme unique but la production du travail concret qui a justifié la subvention. Cette institution opère d'une part la libération du travail qui passe d'un impératif de rentabilité marchande, sous contrainte du remboursement du prêt, à une responsabilité accordée à un travailleur qualifié de produire une valeur concrète selon un cadre fixé par les cotisants ; et d'autre part à la responsabilisation de l'ensemble des citoyens, qui obtiennent un pouvoir actif sur l'orientation de l'activité économique à la place des seuls détenteurs du capital. Le principe de la subvention réside dans le fait que le travail produit plus de valeur économique que ce que coûte sa reproduction. Cette valeur ajoutée, au lieu d'être captée par le capital et à nouveau socialisée -dans des proportions variables- pour permettre le développement de nouvelles activités. C'est ce principe loin d'être utopiste qui a permis le financement de la construction de l'ensemble des CHU français sur un laps de temps très court dans les années 60, tout cela avec un système excédentaire sur cette période.

#### *La propriété collective : possède celui qui en use*

La propriété est divisée en trois éléments : l'usus, ou propriété d'usage, qui est le droit d'utiliser le bien sans en modifier la substance. Le fructus est le droit de percevoir les revenus générés par le bien, aussi appelée propriété lucrative. Et l'abusus, qui est le droit de disposer du bien pour le vendre par exemple, appelé nue-propriété. Les trois peuvent être dissociés. Par exemple : le viager, l'habitant possède l'usus + fructus = usufruit mais le propriétaire possède l'abusus. La propriété lucrative est la caractéristique principale du capitalisme. Elle permet de tirer profit d'un patrimoine, en ponctionnant le travail d'autrui qui en use. Ex. : rente, loyer, dividendes, taux d'intérêt... En ce sens le fructus est un privilège qui permet l'exploitation du travail d'autrui et qui, de plus, en introduisant la notion de profit chez le propriétaire et de rentabilité chez le travailleur, détruit la valeur anthropologique du travail. La naissance du capitalisme s'accompagne d'un mouvement général de privatisation de ressources antérieurement communes. Ex. : l'enregistrement dans le cadastre de parcelles à la place de terres vierges le long des lignes de chemin de fer lors de la conquête de l'ouest. Son dépassement passe aussi par une remise en cause de cette définition de propriété. La propriété collective consiste en la réduction de la propriété à la première composante de l'usus. Permettant ainsi à chacun de posséder son outil de production, ce qui permet la responsabilité du travailleur vis-à-vis de sa production. La pertinence de cette remise en cause, au vu du nombre de questions qu'elle soulève, notamment sur l'attribution de ces droits d'usage, et leur gestion... rend ainsi politique quelque chose de normalisé aujourd'hui. Ce changement du régime de propriété ne serait se faire en rachetant les biens à leur détenteur. Ce procédé serait à peu près aussi logique que le rachat de la

liberté d'ex-esclaves de l'île de Tahiti qui, s'endettant pour des siècles, passèrent de l'esclavage à l'exploitation.

#### **IV/ Pour une caisse nationale d'architecture**

Maintenant que ces éléments sont présentés, il s'agira dans cette partie de proposer différentes hypothèses de leur articulation, grâce à la mise en place d'une caisse d'architecture.

Il s'agit d'une caisse sur le modèle du régime général actuel, financée par une socialisation de la valeur, par le biais de cotisations sociales. C'est-à-dire une attribution d'une partie de la valeur produite, dans des proportions variables, à la construction de la ville. Une fois cotisée, cette valeur est contrôlée par un comité constitué par des représentants dont la composition et le mode d'élection reste à déterminer (il s'agit de la tâche réellement intéressante de ce travail, à laquelle nous n'avons pourtant pas eu le temps d'apporter une réponse cohérente) mais qui, de manière très vague, pourrait comprendre les différents partis de la construction : architectes, constructeurs et habitants. Il semble néanmoins important de préciser que le pouvoir final de décision devra selon nous reposer exclusivement dans les mains de ces derniers.

Une fois cette caisse établie, il revient alors aux travailleurs, directement ou à travers des représentants, de décider ce qui fait valeur : ce qui est rémunéré, et ce qui est produit.

- S'il est par exemple convenu que la rénovation thermique et la réhabilitation des bâtiments les moins bien isolés doivent être des priorités, il sera possible de subventionner complètement ces travaux (contrôle de l'investissement) et de conventionner des

architectes, ingénieurs... (contrôle sur la définition du travail) pour accompagner selon des contraintes de temps et de moyens définis ces projets.

- S'il est convenu que l'architecte produit de la valeur tant dans un regard, dans une mise en dialogue, dans une pédagogie, que dans la production concrète de document, il sera envisageable de le ou la rémunérer pour cette qualification indépendamment de sa production, lui permettant de mener les démarches de projet sur des temporalités longues, nécessaires dans des situations de rénovation urbaine complexe. Ex : par une permanence architecturale, en déterminant le programme par une expérimentation progressive, en impliquant des habitants, en documentant systématiquement pour un usage collectif de nouvelles manière de faire. Ex : mise en œuvre de matériaux biosourcés.

- S'il est convenu que la terre n'est pas quelque chose sur lequel nous avons des droits mais quelque chose avec lequel nous devons collectivement négocier, alors il est possible de collectiviser la propriété foncière privée (propriété collective), réduisant ainsi le cadastre à une carte de propriété d'usage, potentiellement temporaire. La notion de limite de parcelle comme zone de projet disparaît alors.

Cette mise en responsabilité des acteurs de la construction de la ville par la prise de pouvoir sur la capacité à déterminer ce qui fait la qualité d'une architecture, à la fois dans le produit fini mais aussi dans le processus de construction et sa gestion dans le temps, permet d'aller au-delà d'une approche matérialiste et le ré-enchantement de la ville. Cette responsabilité doit aussi provoquer le désenchantement envers des productions qui, selon notre définition de la valeur, ont un bilan négatif, provoquant plus de dommages que de bienfaits. Nous n'avons cité ici que quelques exemples de mesures

qui pourraient être mises en place par cette caisse, qui plus est de manière très vague, mais il s'agissait avant tout de dessiner des contours qui pourraient permettre que la ville devienne un processus démocratique.

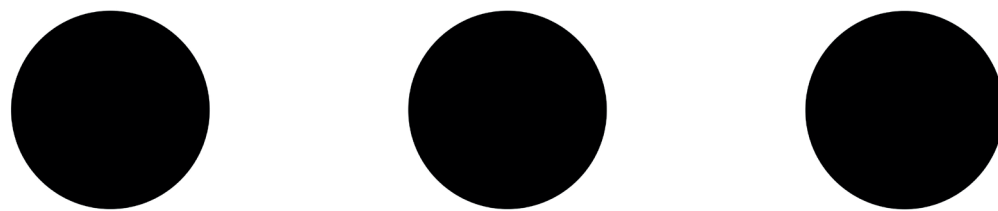
## V/ Conclusion

*“Quelle société pour une bonne architecture ?”*

Nous pouvons en réalité répondre à cette question sans définir le terme “bonne architecture”.

Comme nous l'avons compris dans Tentative de définition d'architecture, nous ne saurions de toute façon lui donner une définition fixe. La définition actuelle au service des intérêts du capital nous mène dans une impasse. Nous avons avancé une définition au travers de ce manifeste, à notre échelle. Peut-être appartient-il à chaque époque de le faire. Mais une réponse à ce qui fait la valeur d'une production architecturale entraîne avec elle tout un cycle de production et toute une idéologie. C'est pour montrer que la concrétisation de valeurs alternatives est possible en passant par leur développement que nous avons esquissé les contours d'institutions révolutionnaires déjà existantes.

L'objet architectural, au sein d'une fabrique urbaine régie par une caisse socialisée, deviendra un outil d'affirmation collectif, reconnaissant l'ensemble des citoyens comme responsables et en capacité de déterminer l'héritage, et des symboles qu'il porte, que nous laisserons après notre passage sur terre, à nos enfants.



Pourquoi existe-t-il toujours des architectes ?  
Quel.le.s étudiant.e.s aurions nous voulu être ?  
Quel.le.s architectes voulons-nous être ?  
Quelle architecture voulons-nous construire ?



**NANTES**

**2023**

